Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 08/09/2023 à 17h54
République França Réference de l'AR : 052-215203670-20230901-42-DE

Département Haute-Marne

Commune de Verbiesles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 01 septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 1 NPPV:0

L'an 2023, le 01 septembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18 août 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23 août 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

Absentes excusées: Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommé secrétaire : Mr Stéphane Vernier

42 - Fête patronale

Suite au dernier conseil Madame le maire propose une subvention de 400 € comme prévu aux forains présents pour ce week-end.

Après en avoir délibéré le conseil adopte à la majorité (1 abstention) cette proposition.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 01 septembre 2023 Le Maire.

Marie-Noëlle HUBER